

Cette formation s'adresse à un public désireux de découvrir ou conforter une orientation professionnelle dans le **secteur de l'agriculture, l'horticulture, le maraîchage ou des espaces verts**.

Elle permet également d'acquérir un socle de compétences et de connaissances professionnelles permettant l'accès à la formation et/ou à l'emploi.

Agriculture



Horticulture



Espaces Verts

Maraîchage



ORGANISATION DE LA FORMATION

En entreprise, 13 jours (91 heures) de formation en situation professionnelle dans une entreprise ou exploitation agricole de votre choix

L'objectif de ces stages est de découvrir les métiers de l'agriculture

Au CFPPA, 49 jours (343 heures) de formation sur site.

La formation alterne cours théoriques et mise en situation, visites d'entreprises, interventions d'experts et travaux pratiques.



Possibilité d'adapter le parcours en fonction des acquis du candidat (tests de positionnement, VAA)

Conditions d'inscription et pré-requis :

Avoir le souhait de découvrir les métiers de l'agriculture, l'horticulture, du maraîchage et des espaces verts.

Public cible : demandeur d'emploi

Modalité de sélection des candidats : sur entretien

Calendrier : formation du **27 février au 26 mai 2023**

Possibilité d'entrée en cours de formation : nous contacter

Possibilité de poursuite de formation : diplômés de niveau 5 ou 4 en formation professionnelle mixte ou apprentissage (BPREA, BP AP, BPRPLFFP, CAP Jardinier Paysagiste...)



Taux d'insertion et de satisfaction des apprentis :

↳ Taux d'insertion professionnelle : 50%

↳ Taux de satisfaction : 70%



Frais pédagogiques, rémunération et financement :

La formation est gratuite pour les stagiaires, le financement est assuré par Pôle Emploi.

Une rémunération du stagiaire est possible en fonction de ses droits



Accessibilité au public en situation de handicap

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin.

CONTENU DE LA FORMATION

Cette formation est composée de 3 SAS. En fonction de votre degré de représentativité du secteur, des métiers, des formations de l'agriculture, et de l'avancement de votre projet professionnel, vous pourrez suivre 1 ou plusieurs SAS, décrits ci-dessous :

SAS 1 – EXPLORATION (91h) :

Découvrir les métiers des filières élevage, maraichage, horticulture, paysage, les prérequis nécessaires pour exercer le ou les métiers visés (savoir être, capacité physique, ...), définir un projet professionnel, confronter son projet professionnel à la réalité du territoire et de son contexte personnel.

SAS 2 – APPROFONDISSEMENT (182h) :

Développer les aptitudes comportementales, identifier et appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et prévenir les risques liés à l'activité physique dans le milieu agricole, acquérir les prérequis nécessaires en terme de compétences et connaissances socles, compétences de base en technique et fonctionnement d'une entreprise agricole, valider son projet professionnel.

SAS 3 – CONSOLIDATION (42h) :

Préparer en autonomie sa recherche d'emploi, construire un plan d'action déclinant un projet réaliste (accès à l'emploi, prescription de formation certifiante / adaptation / professionnalisante / par la voie de l'apprentissage, en contrat de professionnalisation, etc.)

Techniques de recherche d'emploi (14h) :

Actualisation du CV, rédaction de la lettre de motivation, préparation aux entretiens de recrutement,

Des modules de **soutien** personnalisé, et **coaching** sont prévus, en fonction de vos besoins (14h)

Evaluation

Le suivi de cette formation donne lieu à l'établissement d'une attestation de suivi et de compétences.

CFPPA UFA
de l'Allier



Contact : Amandine Thuard 06 72 83 13 13
Château de Neuville - 03000 NEUVY - 04 70 46 43 67
cfppa.moulins-neuville@educagri.fr
www.agriallier.fr